Année académique 2019 - 2020 Catégorie Pédagogique

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : peda.mons@helha.be

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Initiation à la recherche et à la communication 1			
Code	PEIM1B02PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte **Raphaël VANTOMME** (raphael.vantomme@helha.be) Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be) HELHa Campus Mons **Marie-Noëlle CORNET** (marie-noelle.cornet@helha.be) Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be) Anne-Sophie BASA (anne-sophie.basa@helha.be) HELHa Gosselies **Nicolas MULLIER** (nicolas.mullier@helha.be) Manon MESPLOMB (manon.mesplomb@helha.be) Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenhove@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut **Bénédicte NORTIER** (benedicte.nortier@helha.be) Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be) Olivier DEDOBBELEER (olivier.dedobbeleer@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de:

I. Rédiger un texte avec ou sans outils de référence et comportant le niveau attendu de graphies correctes.
II. Appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.
III. A l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
V. Elaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
VI. Utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.
VII. Rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter.
VIII. Réaliser la critique externe d'un document.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B02PPA	Maitrise orale et écrite de la langue française	45 h / 4 C
PEIM1B02PPB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C
PEIM1B02PPC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B02PPA	Maitrise orale et écrite de la langue française	40
PEIM1B02PPB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
PEIM1B02PPC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Année académique 2019-2020 Catégorie Pédagogique

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	22_PEIM1B02PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Bénédicte NORTIER** (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Etre capable de rédiger un texte avec outils de référence, comportant 98,5% de formes correctes.
Etre capable d'appliquer à bon escient et/ou justifier les notions travaillées.

Etre capable de manipuler et d'employer à bon escient les outils orthographoques découverts en classe.

Etre capable de repérer des erreurs d'orthographe commises par un élève, soi-même ou un pair et les corriger.
Etre capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.

Etre capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication en prenant garde à l'adéquation entre le langage verbal et le non verbal.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Outils de la langue qui doivent être maitrisés pour répondre aux questions de grammaire, de vocabulaire, de conjugaison, d'orthographe grammaticale et règles d'orthographe lexicale...

Révisions orthographiques (recueil d'ateliers).

L'étudiant doit prouver qu'il maitrise les savoirs métalinguistiques et qu'il a une connaissance fine et approfondie des domaines de la langue (cahier personnel).

Lecture à voix haute d'ouvrages de la littérature de jeunesse.

Démarches d'apprentissage

Méthodes diversifiées visant à rendre les étudiants actifs: exercices en classe et à domicile; travail en ateliers; exposés oraux...

Travail différencié au travers de la fiche-navette et du cahier personnel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices supplémentaires déposés sur Moodle ; sites internet (ex. : ccdmd amélioration du français) ; périodes de tutorat intégrées dans le cours.

Cahier personnel.

Ouvrages de référence

Dictionnaires; un référentiel orthographique (ex. : *L'anti-fautes* aux éditions Larousse); un référentiel pour la conjugaison (Bescherelle); grammaires

Bingo! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul de Chr. Cherdon et B. Wautelet

Supports

Syllabus + notes de cours

Fiche-navette

Cahier personnel

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :
Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maitrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure à 7/20 ;
Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maitrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

La plupart des évaluations durant l'année sont formatives et formatrices.

80 % sont consacrés à l'évaluation de la maitrise de la langue écrite et 20 % sont consacrés à l'évaluation de la langue orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Trv	5	Int + Trv	5		
Période d'évaluation			Exm	90	Exm	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Au Q3, le TJ n'est plus pris en considération.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Année académique 2019-2020 Catégorie Pédagogique

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur, apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	22_PEIM1B02PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Françoise MERLIN** (francoise.merlin@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.

II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

· Initiation à la plateforme Connected.

· Word : mise en forme (caractères, paragraphes, puce et numéro), tabulations, multicolonnage, tableaux, gestion images et d'objets graphiques, note bas de page.

· Excel : mise en forme, fonctions simples...

. PAO : PowerPoint

Démarches d'apprentissage

· Chaque activité fait l'objet d'une démonstration par le formateur, avec support multimédia adapté, suivie d'exercices réalisés par l'étudiant.

· Les activités proposées suivront une complexité croissante.

. La consolidation des compétences acquises suppose un entraînement personnel régulier.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Un support théorique est fourni par le formateur à l’étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en session de juin.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evp	100			Exe	100

Evp = Évaluation pratique, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Année académique 2019-2020 Catégorie Pédagogique

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation du TFE			
Code	22_PEIM1B02PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Olivier DEDOBBELEER** (olivier.dedobbeleer@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants à la recherche scientifique et à les familiariser à la recherche documentaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- mettre en œuvre des démarches de recherche d'information;
- sélectionner des sources pertinentes et valides en argumentant ses critères de sélection;
- rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé;
- décrire et proposer une interprétation de comportements observables.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Qu'est-ce qu'un travail de recherche ? Au niveau recherche scientifique dans les sciences humaines et au niveau recherche documentaire.

Qu'est-ce que la construction de l'objet de recherche (problématique, revue de la littérature,...)?

Qu'est-ce qu'une recherche documentaire ? Comment rechercher ?
Quels documents sélectionner? Comment les varier? Comment apprécier la qualité des documents sélectionnés?

L'observation en sciences humaines: comment la mettre en œuvre ?

Comment rédiger une référence bibliographique ?

Démarches d'apprentissage

Alternance entre des exercices individuels ou par petits groupes et des apports théoriques visant à structurer et à compléter les éléments découverts.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des exercices réalisés et commentés durant les cours.
- Des moments d'échange entre et avec les étudiants (évaluation formative).

Ouvrages de référence

DEPELTEAU François (2000). La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats. Bruxelles:éd.De Boeck Université. (Méthodes en sciences humaines).

Supports

Syllabus, diapositives power point et documents authentiques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).